



PRESS BOOK



Bulletin mensuel
Statistiques des Finances Publiques
à fin mars 2015

Mai 2015

SOMMAIRE

Aujourd'hui le Maroc du 21 Avril 2015 (p.1-7)

- Des recettes de 54,3 MMDH et des dépenses de 55,7 MMDH
- Déficit du Trésor léger mieux au premier trimestre 2015.

Repris par : www.aujourd'hui.ma

L'Economiste du 21 Avril 2015 (p.38)

- Recul du déficit budgétaire à fin mars.

Repris par : www.leconomiste.com

L'Economiste du 22 Avril 2015 (p.1-15)

- TVA et TIC en petite forme (p.1)
- Recettes fiscales : La TVA à l'import et la TIC, en petite forme (p.15)

Repris par : www.leconomiste.com

Le Matin Eco du 22 Avril 2015 (p.22)

- Le déficit s'allège de 2,5 milliards de DH à fin mars.

Repris par : www.lematin.ma

L'Opinion du 22 Avril 2015 (p.8)

- Finances publiques : près de 50% des recettes consacrées aux dépenses de personnel.
- Les charges de compensation en hausse de 12,4%
- Le déficit budgétaire se réduit

Repris par : www.l'opinion.ma

La Vie Eco du 27 Avril 2015 (p.6)

- Les finances du Maroc poursuivent leur redressement : Allègement des déficits commercial et budgétaire à fin mars.

Repris par : www.lavieeco.com

Maroc Hebdo du 27 Avril 2015 (p.33)

- Recul du déficit budgétaire du premier trimestre 2015.

Repris par : www.maroc-hebdo.press.ma

www.medias24.ma du 14 Avril 2015

- Les recettes fiscales en hausse à fin mars.

www.medias24.ma du 20 Avril 2015

- Les recettes fiscales en hausse à fin mars.

الاتحاد الاشتراكي في 23 ابريل 2015 (ص.19)

- الحكومة ترفع المديونية الداخلية للبلاد إلى 444 مليار درهم.

Repris par : www.alittihad.press.ma

ARTICLES

*Des recettes de 54,3 MMDH et
des dépenses de 55,7 MMDH*

Déficit du Trésor : Léger mieux

La pente est difficile à remonter pour nos finances publiques. Et bien que la balance ait montré quelques légers signes de redressement lors des deux premiers mois de 2015, les dépenses du Maroc continuent à être supérieures à ses recettes. C'est ce qui se dégage du bulletin mensuel des statistiques des finances publiques publié au titre du premier trimestre 2015.

— Voir page 7 —



Des recettes de 54,3 MMDH et des dépenses de 55,7 MMDH

Déficit du Trésor : Léger mieux au premier trimestre 2015

Dounia Mounadi
dmounadi@aujourd'hui.ma

Le solde ordinaire du Trésor ressort à fin mars 2015, négatif de 1,4 milliard DH contre un solde négatif de 1,7 milliard DH à fin mars 2014. Aussi, le déficit du Trésor ressort à 12,3 milliards DH, compte tenu d'un solde positif de 6,3 milliards DH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor.

La pente est difficile à remonter pour nos finances publiques. Et bien que la balance ait montré quelques légers signes de redressement lors des trois premiers mois de 2015, les dépenses du Maroc continuent à être supérieures à ses recettes. C'est ce qui se dégage du bulletin mensuel des statistiques des finances publiques publié conjointement par le ministère de l'économie et des finances et la Trésorerie générale du Royaume au titre du premier trimestre 2015.

Les biens et services gonflent les dépenses

Les dépenses ordinaires seraient en hausse de 6,2% à fin mars 2015 en comparaison avec les dépenses à la même période en 2014. Cet écart serait le résultat de l'augmentation de 0,5% des dépenses de personnel, de 15,8% des dépenses des autres biens et services, de 2,7% des charges en intérêts de la dette et de 12,4% des émissions de la compensation. Pour leur part, les dépenses d'investissement émises marquent une hausse de

4,2%, passant de 16,4 milliards de dirhams à fin mars 2014 à 17,1 milliards de dirhams à fin mars 2015. Aussi, le taux d'engagement global des dépenses ressort à 38% et le taux d'émission sur engagements à 70%, contre respectivement 38 et 65% un an auparavant.

Les recettes non fiscales boostent la trésorerie

S'agissant des recettes du Trésor, le bulletin relève une augmentation notable des recettes ordinaires de 6,9% provenant de quatre sources différentes.

À savoir, en premier, la baisse des recettes douanières de 3,9% avec les droits de douane qui ont bondi de 9,2%, la TVA à l'importation qui s'est rétractée de 5,8% et les taxes intérieures de consommation (TIC) sur les produits énergétiques qui se sont contractées de 6,1%. En second lieu, le bulletin signale une diminution de la TIC sur les tabacs manufacturés de 7,7% et des autres TIC de 2,6%. La troisième source serait la hausse de 2,8% de la fiscalité domestique avec l'IS en baisse de 3%, l'IR qui réalise un bond

de 6,1%, la TVA à l'intérieur tirée vers le haut de 7,3%, les droits d'enregistrement et timbre qui se boostent de 8,9% et les majorations de retard qui se rétractent de 7,3%. En ce sens, le bulletin des statistiques des finances publiques explique que «la baisse des recettes de l'IS de 3% s'explique pour l'essentiel par le fait que l'année 2014 avait enregistré une rentrée de recettes exceptionnelle liée notamment à la cession de la Centrale Laitière. Pour leur part, les recettes de la TVA à l'intérieur sont ressorties en hausse de 7,3%, alors qu'à fin mars 2014, elles avaient enregistré une baisse de 11,7%. Ces recettes tiennent compte de remboursements pour un montant de 832 millions de dirhams à fin mars 2015 contre 954 millions de dirhams à fin mars 2014». Enfin, la quatrième source des recettes ordinaires est la hausse de 155,2% des recettes non fiscales résultant essentiellement de la réalisation de 2,1 milliards de dirhams au titre des recettes en atténuation des dépenses de la dette contre 572 millions de dirhams à fin mars 2014 et

de 2,1 milliards de dirhams au titre des recettes de monopoles contre 299 millions de dirhams un an auparavant.

Le solde ordinaire toujours au négatif

Ainsi, le solde ordinaire du Trésor ressort, à fin mars 2015, négatif de 1,4 milliard de dirhams contre un solde négatif de 1,7 milliard de dirhams à fin mars 2014. Aussi, le déficit du Trésor ressort à 12,3 milliards de dirhams, compte tenu d'un solde positif de 6,3 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor, contre un déficit du Trésor de 14,8 milliards de dirhams à fin mars 2014 compte tenu d'un solde positif de 3,3 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor. En ce sens, la Trésorerie générale du Royaume note dans son bulletin que les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée durant le mois de janvier d'un montant de 1,6 milliard de dirhams au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

• **Recul du déficit budgétaire à fin mars**

Légère amélioration du déficit budgétaire à fin mars 2015. Il s'est établi à 12,3 milliards de dirhams contre 14,8 milliards. Selon les données de la Trésorerie générale du Royaume, c'est l'effet d'une hausse plus prononcée des recettes ordinaires (6,9%) par rapport aux dépenses (6,2%). *K.M.*

TVA et TIC en petite forme

LE déficit budgétaire est en baisse au premier trimestre. Il s'est établi à 12,3 milliards de dirhams contre 14,8 milliards un an plus tôt. Si les dépenses sont en hausse de 6,2%, les recettes ont évolué de 6,9%. A elles seules, les recettes de monopole ont généré 2,1 milliards de dirhams et autant pour la restructuration de la dette.

Ce premier trimestre est également marqué par le recul de la TVA à l'import, qui accuse le contrecoup de la baisse du cours du pétrole, ainsi que par le retrait de 7,7% de la TIC sur le tabac. Un recul imputé entre autres à la montée de la contrebande du tabac. □

Voir page 15

Recettes fiscales

La TVA à l'import et la TIC, en petite forme

• Des opérateurs parlent d'une montée de la contrebande du tabac

• La TVA accuse le contre coup de la baisse du pétrole

• Une éclaircie: les dépenses d'investissement en hausse

LA baisse du déficit budgétaire se poursuit pour le troisième mois consécutif. A fin mars, le déficit s'est établi à 12,3 milliards de dirhams contre 14,8 milliards un an plus tôt. Ce premier trimestre est marqué par une augmentation des recettes ordinaires de 6,9% alors que les dépenses ont évolué de 6,2%. A elles seules les recettes non fiscales se sont élevées à 5,7 milliards de DH en hausse de 155,2%. La restructuration de la dette et les recettes de monopole ont ainsi généré respectivement 2,1 milliards de DH.

L'analyse des statistiques de la Trésorerie générale du Royaume révèle que le budget traîne les mêmes boulets, soit des dépenses de fonctionnement difficiles à contenir. Elles ont augmenté de 6,2% sous l'effet d'une hausse des dépenses du personnel (0,5%), celles relatives au matériel (7,8%) ainsi que les charges communes (+ 20,6%). Ces dernières ont évolué sous l'effet d'un accroissement des dépenses de la compensation de 24%.

Point positif, la progression de 6,6% des dépenses d'investissement: 17,2 milliards de DH à fin mars 2015 contre 16,1 milliards au premier trimestre de l'année dernière.

Même si les recettes ont globalement augmenté, certains impôts sont en petite forme. C'est le cas de la TVA à l'importation en retrait de 5,8% s'établissant à 7,5 milliards de dirhams. Cela s'explique par l'effet recul du cours du pétrole qui se traduit par une TVA en moins mais aussi

Principales recettes du budget général à fin mars 2015

Nature	Recettes ordinaires (en millions de DH)	Evol. (%)	Structure (%)
Impôt sur les sociétés	13.013	▼ 3	24
Taxe sur la valeur ajoutée	12.923	▼ 0,8	23,8
• à l'importation	7.545	▼ 5,8	13,9
• à l'intérieur	5.377	▲ 7,8	9,9
Impôt sur le revenu	9.392	▲ 6,1	17,3
Droits d'enregistrement	4.768	▲ 8,9	8,8
TIC prod. énergétiques	3.542	▼ 6,1	6,5
Recettes en atténuation de dépenses	2.076	▲ 262,9	3,8
Monopoles	2.073	▲ 593,3	3,8
Droits de douane	2.008	▲ 9,2	3,7
TIC tabacs manufacturés	1.923	▼ 7,7	3,5
Redevance gazoduc	480	▼ 22,2	0,9

Source: TGR

Avec 13 milliards de dirhams de recettes l'IS représente la première source de recettes du budget général. A fin mars 2015, les recettes de cet impôt ont légèrement baissé (3%) mais cela est attribué à l'opération exceptionnelle sur la Centrale Laitière en 2014

par un léger repli des importations des autres produits. Les statistiques de l'Office des changes indiquent que ce premier trimestre a été marqué par un recul de 14% des importations: 86,45 milliards de dirhams contre 110,56 milliards à fin mars 2014. La facture énergétique y a contribué à hauteur de 73,4% mais tous les achats de produits à l'étranger ont baissé à l'exception des demi-produits qui sont restés stables.

La TIC sur les produits énergétiques a également marqué le pas: -6,1% à fin mars se traduisant par 230 millions de dirhams de recettes en moins. Un recul de la TIC sur le tabac de 7,7% est également enregistré alors que selon le marché la consommation est restée stable. Des opérateurs parlent «de l'effet hausse de la TIC sur le tabac qui s'est soldé par un glissement vers les produits de la contrebande».

Autre recette fiscale en baisse, celle de l'IS avec 3% en moins. Cela s'explique par la plus-value exceptionnelle enregistrée l'année dernière sur la cession de

la Centrale Laitière. Durant ce premier trimestre, l'IR a pris 6,1%: elle s'est établie à 9,4 milliards de dirhams contre 8,9 milliards comparativement à la même période que l'année dernière. L'essentiel des recettes de cet impôt provient des salaires alors que l'IR sur les profits immobiliers poursuit sa baisse (11%) renvoyant encore une fois au marasme que connaît le secteur de l'immobilier.

Les recettes de la TVA à l'intérieur sont en hausse de 73% atteignant 5,4 milliards de dirhams confirmant ainsi une reprise de la consommation interne. Le tout sachant que 832 millions de dirhams de remboursements ont été enregistrés. Les droits d'enregistrement et de timbre se sont accrus de 8,9% s'établissant ainsi à 4,7 milliards de dirhams contre 4,3 milliards au premier trimestre 2014. □

K. M.

► Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Finances publiques

Le déficit s'allège de 2,5 milliards de DH à fin mars

Les recettes ordinaires ont augmenté de 6,9% au premier trimestre 2015 et les dépenses ordinaires de 6,2%.



La TGR fait état d'une baisse des recettes de l'IS de 406 millions de dirhams (-3%), sur un an.

Ph. Kartouch

Le taux d'engagement global ressort à 38% et le taux d'émission sur engagements à 70% sur un an.

Bouffée d'oxygène pour le budget. Le déficit du Trésor ressort à 12,3 milliards de dirhams à fin mars 2015, contre 14,8 milliards un an plus tôt. Soit un allègement de 2,5 milliards, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Les recettes ordinaires affichent une augmentation de 6,9%, malgré la baisse des recettes douanières (-3,9%), de la TIC sur les tabacs manufacturés (-7,7%) et des autres TIC (-2,6%). La fiscalité domestique ayant en revanche progressé 2,8%. La note de la TGR fait également état d'une baisse des recettes de l'IS de 406 millions de dirhams (-3%). Elle s'explique pour l'essentiel par le fait que 2014 avait enregistré la rentrée de recettes exceptionnelles liées notamment à la cession de la Centrale Laitière.

Par ailleurs, les recettes de la TVA à l'intérieur affichent une hausse de 7,3% à 5,4 milliards de dirhams contre 5 milliards un an auparavant, sachant qu'à fin mars 2014, elles avaient enregistré une baisse de 11,7%. Notons que ces recettes tiennent compte de remboursements pour un montant de 832 millions de dirhams à fin mars 2015.

Côté dépenses, le taux d'engagement global ressort à 38% et le taux d'émission sur engagements à 70% sur un an. «Les dépenses ordinaires émises, en hausse de 6,2%, résultent de l'augmentation de 0,5% des dépenses de personnel, de 15,8% des autres biens et services, de 2,7% des charges en intérêts de la dette et de 12,4% des émissions de la compensation», indique la TGR. Quant aux dépenses d'investissement, elles affichent une hausse de 4,2%, passant de 16,4 à 17,1 milliards sur un an. ■

S.N.

Finances publiques

Près de 50% des recettes consacrées aux dépenses de personnel

La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin mars 2015 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 6,9% et une augmentation des dépenses ordinaires émises de 6,2%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 1,4 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 14,9 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 2,3 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,2 MMDH.

Les recettes ordinaires se sont établies à 54,3 MMDH contre 50,8 MMDH à fin mars 2014, en augmentation de 6,9%.

Ceci s'explique pour l'essentiel par la hausse des impôts directs de 0,5%, des droits de douane de 9,2%, des droits d'enregistrement et de timbre de 8,9% et des recettes non fiscales de 155,2%, conjuguée à la baisse des impôts indirects de 2,6%.

Les recettes fiscales ont été de 48,2 MMDH contre 48 MMDH à fin mars 2014, en hausse de 0,4% ou +183 MDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 3,9% et de la hausse de la fiscalité domestique de 2,8%.

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 13,1 MMDH à fin mars 2015 contre 13,6

MMDH un an auparavant, en baisse de 3,9% ou -528 MDH par rapport à leur niveau à fin mars 2014.

Droits de douane : hausse de 9,2%

Les recettes des droits de douane réalisées à fin mars 2015 ont atteint 2 MMDH contre 1.839 MDH un an auparavant, soit une hausse de 9,2% ou +169 MDH.

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 7,5 MMDH à fin mars 2015 contre 8 MMDH à fin mars 2014, enregistrant ainsi une diminution de 5,8% ou -467 MDH. La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 23,8% et celle sur les autres produits une baisse de 0,6%.

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 3,5 MMDH contre 3,8 MMDH, en baisse de 6,1% par rapport à son niveau de fin mars 2014 ou -230 MDH.

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 32,9 MMDH à fin mars 2015 contre 32 MMDH à fin mars 2014, soit une augmentation de 2,8% ou +881 MDH.



Impôt sur les sociétés : Baisse de 3%

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 13 MMDH à fin mars 2015 contre 13,4 MMDH un an auparavant, en diminution de 3% ou -406 MDH. La baisse des recettes de l'IS s'explique pour l'essentiel par le fait que l'année 2014 avait enregistré la rentrée de recettes exceptionnelles liées notamment à la cession de la Centrale Laitière.

Les recettes de l'IR à fin mars 2015 ont enregistré une augmentation de 6,1% par rapport à leur niveau à fin mars 2014 (9,4

2014, elles avaient enregistré une baisse de 11,7% ou -666 MDH (5 MMDH à fin mars 2014 contre 5,7 MMDH à fin mars 2013). Ces recettes tiennent compte de remboursements pour un montant de 832 MDH à fin mars 2015 contre 954 MDH à fin mars 2014.

Les recettes provenant des droits de l'enregistrement et du timbre ont été de 4.768 MDH à fin mars 2015 contre 4.378 MDH un an auparavant, soit une hausse de 8,9% ou +390 MDH.

Les autres impôts directs ont enregistré une baisse de 3,2% provenant notamment de la diminution de 7,3% des majorations de retard.

Monopole et participations : 1,7 MMDH de plus

Les recettes non fiscales se sont élevées à 5,7 MMDH, en hausse de 155,2% ou +3,5 MMDH par rapport à leur niveau de mars 2014, en raison essentiellement de la réalisation d'une recette de 2,1 MMDH au titre des recettes en atténuation des dépenses de la dette et de la rentrée de 2,1 MMDH au titre des recettes de monopole.

Les recettes des monopoles et participations ont été de 2,1 MMDH à fin mars 2015 contre 299 MDH un an auparavant, soit +1.774 MDH. Ces recettes

proviennent pour l'essentiel de l'OCP (1 MMDH), de Bank Al-Maghrib (363 MDH), de l'ONDA (300 MDH), de Mar-sa Maroc (250 MDH) et de l'Office des changes (100 MDH).

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 83,1% qui s'explique principalement par la rentrée à fin de mars 2015 d'une recette de 2,1 MMDH au titre des recettes en atténuation des dépenses de la dette contre 572 MDH à fin mars 2014 et de fonds de concours (425 MDH contre 72 MDH), conjuguée à la baisse de 22,2% de la redevance gazoduc (480 MDH contre 617 MDH). A fin mars 2015, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 96,2% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 13 MMDH, l'IS constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

A fin mars 2015, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 97,5% contre 96,8% un an auparavant. Ainsi, à fin mars 2015, 49% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 29,1% aux dépenses de matériel et 10,8% aux charges en intérêts de la dette.

Ainsi, une partie des dépenses ordinaires émises et la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées principalement par le recours à l'emprunt.

Les charges de compensation en hausse de 12,4%

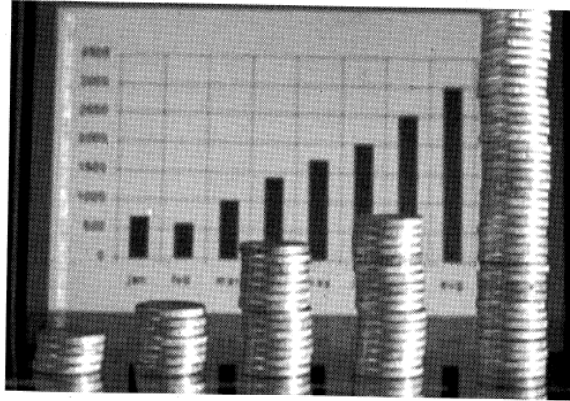
À fin mars 2015, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 153,5 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 38%, soit le même niveau qu'à fin mars 2014. Le taux d'émission sur engagements s'est élevé à 70% contre 65% un an auparavant.

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 90 MMDH à fin mars 2015, en hausse de 16,6% par rapport à leur niveau à fin mars 2014, en raison de l'augmentation de 6,3% des dépenses de fonctionnement, de 6,6% des dépenses d'investissement et de 63,4% des charges de la dette budgétisée.

La hausse des charges de la dette budgétisée s'explique essentiellement par l'augmentation des remboursements du principal de la dette intérieure (16,7 MMDH contre 8,1 MMDH).

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 50,2 MMDH, dont 26,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 0,5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 7,8% (12 MMDH contre 11,1 MMDH) et les charges communes se sont accrues de 20,6% (11,6 MMDH contre 9,6 MMDH) en raison notamment de la hausse de 12,4% des émissions de la compensation.

Les salaires servis par la TGR à fin mars 2015 se sont établis à 26,6 MMDH contre 26,5 MMDH une année auparavant, soit une hausse de 0,5%. Les salaires servis par la DDP ont été de 22,5 MMDH, en diminution de 1,7% par



rapport à leur niveau à fin mars 2014, en raison de la baisse des rappels de 59,7% et de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 3,2%.

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 15,8 MMDH contre 13,6 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 15,8%. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine de Retraites (CMR) (2,7 MMDH contre 1,9 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (5,3 MMDH contre 4,6 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (808 MDH contre 490 MDH).

Intérêts de la dette : + 2,7%

Les charges en intérêts de la dette ont été de 5,9 MMDH à fin mars 2015

contre 5,7 MMDH à fin mars 2014, en augmentation de 2,7%. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 3,7% (5,5 MMDH contre 5,3 MMDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 9,4% (366 MDH contre 404 MDH).

Les émissions au titre de la compensation ont été de 7,4 MMDH à fin mars 2015 contre 6,6 MMDH à fin mars 2014, en hausse de 12,4%.

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin mars 2015 a été négatif pour 1,4 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 1,7 MMDH un an auparavant.

Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont

établies à 17,2 MMDH à fin mars 2015 contre 16,1 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 6,6%.

Ces dépenses tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 8,3 MMDH contre 9,2 MMDH à fin mars 2014.

Évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin mars 2014 et fin mars 2015 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel et des intérêts de la dette, conjuguée à une hausse de la part des dépenses d'investissement, de matériel et de la compensation.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 23,7 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 8,3 MMDH et de la rentrée durant le mois de janvier 2015 d'une recette de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

Les dépenses émises ont été de 17 MMDH, dont 8,6 MMDH au titre des comptes d'affectation spéciale (CAS).

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 6,7 MMDH.

À fin mars 2015, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 478 MDH contre 557 MDH à fin mars 2014, en baisse de 14,2%.

Les dépenses ont été de 72 MDH contre 65 MDH à fin mars 2014, en hausse de 10,8%.

Le déficit budgétaire se réduit

À fin mars 2015, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 26,7% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 25,1% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 30,4%.

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 12,3 MMDH à fin mars 2015, contre un déficit budgétaire de 14,8 MMDH un an auparavant.

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 3,2 MMDH à fin mars 2015 contre 5,9 MMDH à fin décembre 2014, soit une baisse de 2,6 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 14,9 MMDH contre un besoin de financement de 14,6 MMDH à fin mars 2014 et d'un flux net négatif de 2,3 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 2,7 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,2 MMDH contre un recours au financement intérieur de 17,3 MMDH à fin mars 2014.

À fin mars 2015, le financement extérieur a été négatif de 2,3 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 2,9 MMDH contre des tirages de 678 MDH dont 519 MDH auprès de la BAD.

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 13,6 MMDH contre 13,3 MMDH un an auparavant ;

- de la baisse des dépôts au Trésor de 655 MDH contre une augmentation de 338 MDH à fin mars 2014 ;

- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,4 MMDH contre 4,3 MMDH à fin mars 2014.

Les dépôts au Trésor ont atteint 49,3 MMDH à fin mars 2015, en baisse de 655 MDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2014.

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,7 MMDH à fin mars 2015 contre 2,1 MMDH en début d'exercice, soit une reconstitution de 1,4 MMDH.

Dette intérieure : + 3,9%

S'élevant à 444,1 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 3,9% par rapport à son niveau à fin décembre 2014. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 13,6 MMDH, résultant de souscriptions pour 35,2 MMDH et de remboursements pour 21,6 MMDH contre un recours pour un montant net de 13,3 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 49,7 MMDH et de remboursements pour 36,3 MMDH.

À fin mars 2015 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, en remplaçant des bons à 2, à 5 et à 10 ans par des bons à 15 et 30 ans. Ces opérations ont porté sur un montant global de 3,2 MMDH.

Les finances du Maroc poursuivent leur redressement

■ Allègement des déficits commercial et budgétaire à fin mars.

Entamée en 2013, l'amélioration de la situation des comptes intérieurs et extérieurs se poursuit en ces premiers mois de 2015. Sur le premier trimestre, en effet, le déficit commercial s'est allégé de 17,1 milliards de DH, selon les chiffres de l'Office des changes. Cet allègement est le résultat d'une baisse des importations (surtout énergétiques mais pas seulement) de 14% et d'une hausse des exportations de 6%, tirées principalement par les ventes de phosphates et dérivés, des véhicules et des produits agricoles et agroalimentaires. Ce résultat global intéressant cache toutefois quelques difficultés sur le front de l'export, comme la baisse des expéditions des produits de l'aéronautique, de



l'électronique, de la pharmacie et la quasi-stagnation du textile et du cuir. Finalement, le fort recul du déficit commercial est dû pour plus de 82% à la baisse des importations. A l'exception des demi-produits, qui ont enregistré une stagnation, tous les groupes de produits à l'importation ont en effet baissé. Et la plus importante baisse concerne les produits énergétiques (-39,4%), puis les produits alimentaires (-17,5%), les produits finis de

consommation (5,1%), etc. En termes de flux financiers, la situation est contrastée : hausse des envois de MRE (+7,6%) et des IDE (+2,6%), d'un côté, et diminution des recettes touristiques (-5,5%), de l'autre côté. Sur le front intérieur, l'exécution de la Loi de finances 2015, telle que reflétée par les statistiques de la TGR, s'est soldée, au premier trimestre, par le recul du déficit budgétaire de 17,4%, à 12,25 milliards de DH. Ce solde budgétaire traduit une hausse des recettes ordinaires de 6,9%, à 54,3 milliards de DH, une augmentation des dépenses ordinaires de 6,2%, à 55,7 milliards de DH et des dépenses d'investissement de 4,2%, à 17,13 milliards de DH ■ S.A.

Recul du déficit budgétaire du premier trimestre 2015

Le déficit budgétaire à fin mars 2015 a connu une baisse d'un peu plus de 2 milliards de dirhams et s'est établi à 12,3 milliards de dirhams, selon les données de la Trésorerie Générale du Royaume. Le rapport explique cette légère amélioration par une hausse importante des recettes ordinaires (6,9%) par rapport aux dépenses (6,2%). Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée durant le mois de janvier 2015 d'un montant de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger ■

Les recettes fiscales en hausse à fin mars

Le mois de mars est toujours un excellent indicateur des tendances fiscales de l'année.

A fin mars 2015, et donc pour le 1er trimestre, les recettes fiscales sont globalement en hausse, nous indique une source autorisée, sans plus de détails. Ce que l'on sait, c'est qu'il y a une petite déception au niveau de l'IS (Impôt sur les sociétés) dont on espérait une hausse, mais en fait il s'est inscrit en légère baisse.

La TVA est globalement en hausse de 7%.

Les recettes fiscales en légère hausse à fin mars



Les recettes encaissées et les dépenses émises à fin mars 2015 font ressortir un solde ordinaire négatif de 1,4 MMDH contre 1,7 MMDH à la même époque en 2014. Le déficit du Trésor s'établit à 12,3 MMDH, contre 14,8 MMDH à fin mars 2014, compte tenu d'un solde positif des comptes spéciaux du Trésor de 6,3 MMDH.

Ces derniers avaient profité en janvier de l'entrée d'une recette de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire (amnistie des changes).

Les recettes ordinaires progressent de 6,9% à fin mars 2015 à 54,2 milliards de DH sous l'effet des recettes non fiscales (+155,2%) et de la hausse des rentrées la fiscalité domestique (+2,8%).

Au titre des impôts directs, en progression nulle au 1^{er} trimestre, la hausse des impôts sur le revenu (+6,1%) est contrebalancée par la faiblesse de l'impôt sur les sociétés (-3%). La baisse des recettes d'IS s'explique essentiellement par le fait que l'année 2014 avait enregistré un encaissement exceptionnel lié à la cession de la Centrale laitière. Le gouvernement espérait une hausse de l'IS, car certains secteurs comme les banques, ont enregistré une belle hausse des bénéfices. Mais d'autres secteurs comme l'immobilier ont tiré les recettes de l'IS vers le bas.

Les recettes douanières sont en baisse au 1^{er} trimestre par rapport à fin mars 2014 provoquée par la diminution des recettes de TVA (-5,8%) à l'importation et de TIC sur les produits énergétiques (-6,1%), alors que les droits de douane sont en hausse de 9,6%.

	Mars 2014	LF 2015	Mars 2015	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	48 027	184 735	48 210	26%	0,4%
IMPÔTS DIRECTS	22 581	81 750	22 705	28%	0,5%
<i>Taxe Professionnelle</i>	14	308	29	9%	107,1%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	13 419	42 780	13 013	30%	-3,0%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	8 852	36 540	9 392	26%	6,1%
<i>Taxe d'Habitation</i>	4	45	3	7%	-25,0%
<i>Majorations de retard</i>	287	2 023	266	13%	-7,3%
<i>Autres ⁽¹⁾</i>	5	54	2	4%	-60,0%
DROITS DE DOUANE	1 839	7 272	2 008	28%	9,2%
IMPÔTS INDIRECTS	19 229	80 843	18 729	23%	-2,6%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :					
<i>Tabacs manufacturés</i>	6 207	24 646	5 807	24%	-6,4%
<i>Produits énergétiques</i>	3 772	14 350	3 542	25%	-6,1%
<i>Autres</i>	351	1 620	342	21%	-2,6%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :					
<i>à l'intérieur</i>	5 010	21 700	5 377	25%	7,3%
<i>à l'importation</i>	8 012	34 497	7 545	22%	-5,8%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	4 378	14 870	4 768	32%	8,9%

La hausse des recettes non fiscales contribue à plus de 98% de l'amélioration des recettes ordinaires. Au sein de cette catégorie, ce sont les recettes de monopoles et de participation (+593%) et les recettes en atténuation des dépenses de la dette (+83%) qui progressent.

Les dépenses émises à fin mars 2015 s'élèvent à 90 MMDH, en hausse de 16,6% par rapport à l'année précédente, en raison de la progression des dépenses de fonctionnement de 6,3%, de 6,6% des dépenses d'investissement et de 63,4% de la charge de la dette budgétisée.

La hausse de 6,3% des dépenses de fonctionnement - qui s'établissent à 50,2% - s'explique par la progression des dépenses de matériel (+7,8%) et des charges communes (+20,6%), principalement celles liées à la compensation (+12,4%).

La hausse des charges de la dette budgétisée doit être imputée essentiellement au doublement des remboursements du principal de la dette intérieure à fin mars 2015.

الحكومة ترفع المديونية الداخلية للبلاد إلى 444 مليار درهم



مقر الخزينة العامة

بدل 14.8 مليار درهم أسجلة في مارس من العام الماضي، إلا أن ذلك كان عبر مواصلة سياسة التقشف وتصريف أزمتهما على حساب المواطنين وقدرتهم الشرائية.

وتوضح بيانات الخزينة العامة استمرار ضغط الحكومة على الإنفاق، إذ تزلت نفقاتها العانية خلال الشهور الثلاثة الماضية بشكل أساسي بسبب رفع الحكومة يديها عن دعم المواد الأساسية والطاقة، التقشف الذي تنهجا الحكومة لم يقتصر على نفقات الدعم والتسيير، بل طال أيضا نفقات الاستثمار التي كشفت وزارة المالية أنها تراجعت بدرجة بنسبة 2 في المئة.

غير أنه تجدر الإشارة إلى أن الانخفاض في المحاصيل الجبائية ليس نتيجة لتخفيف الضغط الجبائي عن كاهل المواطن، وإنما هو نتيجة عن عامل عرضي لا سلطة للحكومة عليه. فالتخفيض مدخيل الضرائب غير المباشرة كالتج أساسا كما تشير النشرة عن تراجع محصول الرسم الداخلي على استهلاك منتجات الطاقة بنسبة 29.4 في المائة، والذي يعود بدوره إلى انخفاض أسعار النفط في الأسواق العالمية. كما تشير النشرة الصادرة عن وزارة المالية في هذا الصدد إلى انخفاض محصول الضريبة على القيمة المضافة على الواردات بنسبة 11 في المائة بنفس السبب، فيما ارتفعت محاصيل الضريبة على القيمة المضافة في السوق الداخلية بنسبة 8.1 في المائة.

عند متم شهر مارس الماضي إلى 90 مليار درهم أي بزيادة معدلها 16.6 في المائة مقارنة مع شهر مارس 2014، وعزت هذا الارتفاع أساسا إلى تقادم نفقات التسيير بـ 6.6 في المائة ونفقات الاستثمار بـ 63.4 في المائة وكذا إلى ارتفاع تصلات الفوائد المترتبة على مديونية الخزينة.

وعلى الرغم من كون الحكومة تمكنت من تخفيض عجز ميزانيتها خلال الفصل الأول من العام الجاري ليستقر في حدود 12.3 مليار درهم

عماد عادل

كشفت مديرية الخزينة العامة أن الجاري المديونية الداخلية للبلاد تجاوزت عند متم شهر مارس الماضي 444 مليار درهم بزيادة تقارب 4 في المائة مقارنة مع شهر نهاية دجنبر من العام الماضي، وذلك بسبب لجوء الخزينة إلى استدانة 13.6 مليار درهم في 3 أشهر.

وارتفعت نفقات فوائد مديونية الخزينة خلال الشهور الثلاثة الأولى من العام الجاري إلى أزيد من 5.9 ملايين درهم مرتفعة بـ 2.7 في المائة مقارنة مع 5.7 ملايين درهم المسجلة خلال الفترة ذاتها من العام الماضي.

وعزت الخزينة العامة للملكة في آخر بيانات لها ارتفاع نفقات الدين العمومي أساسا إلى تقادم تحملات الفوائد المترتبة عن الدين الداخلي بحوالي 3.7 في المائة والتي وصلت إلى 5.5 ملايين درهم بدل 5.3 ملايين درهم مقارنة مع نهاية مارس من العام الماضي من جهة، وإلى تراجع نفقات الفائدة على المديونية الخارجية بحوالي 9.4 في المائة والتي بلغت بدورها 366 مليون درهم مقابل 404 ملايين درهم خلال الفترة ذاتها من العام الماضي.

وكشفت مديرية الخزينة العامة عن ارتفاع ملحوظ في نفقات الميزانية العامة، والتي وصلت

ارتفعت نفقات فوائد مديونية الخزينة خلال الشهور الثلاثة الأولى من العام الجاري إلى أزيد من 5.9 ملايين درهم